



PRÉFET DU NORD

Sous-préfecture de Valenciennes
Bureau du développement territorial

Aménagement de l'écoquartier des Hauts d'Aulnoy sur la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'arrêté préfectoral en date du 7 décembre 2023 soumet le projet d'aménagement de l'écoquartier des Hauts d'Aulnoy à Aulnoy-lez-Valenciennes aux formalités d'une enquête publique comportant :

- Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de droit commun
- Une enquête parcellaire

Cette enquête se déroulera en mairie d'Aulnoy-lez-Valenciennes pendant 32 jours pleins et consécutifs du lundi 29 janvier 2024 - 9 heures au jeudi 29 février 2024 - 17h30 inclus.

Le projet est porté par la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole qui assurera la maîtrise foncière.

Au terme de la procédure, le sous-préfet de Valenciennes est compétent pour :

- déclarer le projet d'utilité publique ;
- déclarer cessibles les parcelles nécessaires au projet.

Le commissaire-enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif de Lille pour conduire l'enquête est :

- Madame Claudie SANNIER, attachée de Préfecture, en retraite.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des caractéristiques du projet et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet, déposé en mairie d'Aulnoy-lez-Valenciennes, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations pourront être adressées, soit par écrit au commissaire-enquêteur en mairie d'Aulnoy-lez-Valenciennes, ou sur le courriel suivant : ecoquartier-des-hauts-d-aulnoy@mail.proxiterritoires.fr, pour être annexées au registre d'enquête.

Le dossier d'enquête est accessible au public sans limitation de durée à la sous-préfecture de Valenciennes – Bureau du développement territorial – rue Capron, ainsi que sur le site suivant :

<https://www.nord.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique/Declarations-d-utilite-publique-2023>

Le dossier sera par ailleurs accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://participation.proxiterritoires.fr/ecoquartier-des-hauts-d-aulnoy>

Toutes les observations et propositions reçues dans le délai précité seront annexées au registre d'enquête. Les observations transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé <https://participation.proxiterritoires.fr/ecoquartier-des-hauts-d-aulnoy>
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du sous-préfet de Valenciennes.

La commissaire-enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Aulnoy-lez-Valenciennes :

- le lundi 29 janvier 2024 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 7 février 2024 de 14h00 à 17h00
- le mardi 20 février 2024 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 29 février de 14h30 à 17h30

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Madame Amandine WIECZAREK

Chargée d'affaires foncières et immobilières

enquetespubliques@valenciennes-metropole.fr

À l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions motivées de la commissaire-enquêtrice seront tenus, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la disposition du public, en mairie d'Aulnoy-lez-Valenciennes, et à la sous-préfecture de Valenciennes. Ils seront également mis en ligne, sur le site internet de la préfecture du Nord, à l'adresse suivante :

<https://www.nord.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique/Declarations-d-utilite-publique-2023>

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire enquêteur, en adressant sa demande écrite, à Monsieur le sous-préfet de Valenciennes – Bureau du développement territorial – CS 40469 – 59322 Valenciennes Cedex.

Valenciennes, le 7 décembre 2023

Le sous-préfet de Valenciennes


Guillaume QUÉNET